



Utilisation de la Salle du Mil'Lieu



Mesure de précaution sanitaires au vu des circonstances actuelles :

Fiche de nettoyage pour désinfection à mettre en œuvre **obligatoirement** à l'issue de l'utilisation de la salle :

Après chaque passage, il vous faudra désinfecter les lieux, à l'aide des produits se trouvant dans les toilettes :

- 1) Pulvériser la javel, utiliser le pulvérisateur dans lequel la javel a déjà été diluée selon des instructions précises, sur toutes les surfaces utilisées (tables, chaises, poignées de portes, interrupteurs, robinetterie, sanitaires, réfrigérateur, ...), du haut vers le bas
- 2) Laisser agir 5 minutes
- 3) Rincer à l'eau claire avec la lingette bleue pour tous les supports, et avec la lingette rouge pour tous les sanitaires, avec une serpillère pour le sol.
- 4) Déposer les lingettes et serpillères utilisées dans le seau se trouvant dans les toilettes.
- 5) Valider votre passage et la désinfection des lieux en émergeant la fiche de passage

Le nombre de personnes autorisé dans la salle est limité à **75** personnes, il est important de respecter les gestes barrières.

L'activité dansante est interdite.